



SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

COMAFRANC
20 rue Albert Camus
90000 BELFORT

A l'attention de Monsieur RATTE

Lettre en recommandé avec A.R.

MEROUX-MOVAL le 24 août 2020

N/Réf. : 20-093/ML

Op. 1024

Objet :

Avis favorable de la SODEB sur les conditions proposées pour la remise en état du site de l'Aéroparc lors de l'arrêt définitif de l'installation

Monsieur,

Par la présente, j'accuse réception de votre courrier en date du 6 juillet 2020 sollicitant l'avis de la SODEB sur l'état dans lequel devra être remis le site de l'Aéroparc, sur les communes de Fontaine et de Fousse-magne, lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Je vous informe que nous émettons un avis favorable pour que le site retrouve un usage industriel après cessation de l'activité.

Les principales étapes de remise en état du site que vous décrivez dans votre courrier devront être respectées afin que celui-ci ne présente aucun danger ni nuisance pour son environnement.

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général Délégué,

Sylvain CHENU